

CARACTERISTIQUES**Structure juridique :**

Communauté de communes du Pays de Questembert

Taille : 13 communes- 20 444 habitants (population DGF).

Public cible : collectivités, commissions déchets, ADEME, Conseil général, professionnels du cheval

Rayonnement : Pays de Vannes

Financements :

LEADER, ADEME, Fonds Eperon

Durée :

- Première expérimentation : novembre 2011/ novembre 2012
- Reconduction pour un an à partir du 23 novembre 2012 au 25 octobre 2013 (25 collectes)

COORDONNEES

Contacts : Corinne Berthelet, Chargée de prévention et Jacqueline Le Leap, élue de la commune de Questembert

Adresse postale :

Communauté de communes du Pays de Questembert
16, avenue de la Gare - BP 60052
56231 Questembert Cedex

Mail : c.berthelet@pays-questembert.fr

Tel : 02 97 26 51 14 ou 02 97 26 59 44

Site internet :

<http://www.pays-questembert.fr/>



À QUESTEMBERT : UNE COLLECTE DES DÉCHETS TIRÉE PAR LES CHEVAUX

PRESENTATION DE L'INITIATIVE

Depuis 2011, Les habitants de la communauté de communes du Pays de Questembert ne vont plus déposer les emballages légers recyclables (sacs jaunes) dans les points d'apports volontaires (PAV). La communauté de communes a, en effet, mis en place une collecte de déchets ménagers effectuée en porte à porte. Dans le cadre de ce dispositif, une expérience originale de collecte hippomobile a été initiée sur la commune de Questembert : un cheval de trait remplace le camion-benne pour la collecte des déchets à recycler. Une solution écologique et populaire, mais aussi pratique, étant donnée l'étroitesse de certaines rues. L'idée de cette collecte a été lancée en 2009. A l'origine un constat : le passage du camion poubelle dans le centre-ville était difficile dans les ruelles étroites et la consommation de carburant était importante pour ce secteur. Pour convaincre les élus, mais aussi les services techniques, une première démonstration de déambulation de cheval attelé en centre-ville a eu lieu en 2010, suivie d'une démonstration de ramassage. Convaincu par la démonstration, le Conseil communautaire a voté le 6 juin 2011 l'expérimentation de ce ramassage hippomobile des déchets légers. Pour le suivi, un comité de pilotage a été mis en place. Une



période d'expérimentation d'un an a d'abord été lancée. Elle a démarré en novembre 2011 avec un ramassage tous les 15 jours et reconduite en novembre 2012 pour une année supplémentaire. L'objectif est de pérenniser ce projet.

FOCUS

La collecte hippomobile présente plusieurs avantages : accès plus aisé à des zones d'habitat dense, contact avec la population permettant une meilleure sensibilisation au tri sélectif et collecte aussi efficace et plus écologique. Un camion qui effectue de nombreux arrêts-démarrage est très coûteux. La durée de la collecte hippomobile est légèrement supérieure à celle d'un camion-benne. Suite à l'expérimentation, un guide technique sera réalisé.